

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant
ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing-Escaudœuf... 12 francs
... Somain... 10 francs
... Valenciennes... 9 francs
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne,... 15 francs
Le Nord et l'Escaut, les îles de la Deûle... 10 francs
Le prix des Abonnements est payable annuellement. — Tous abonnements combinés, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONTEUR POLITIQUE, INSTITUTIONNEL & COMMERCIAL DU NORD

LA JOURNAL DE ROUBAIX est édité pour le public

ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

EXTRAIT
Des minutes du Grefe du Tribunal de première instance séant à Lille, section correctionnelle.

Par jugement définitif rendu contradiictoire par ledit tribunal, le 31 mai 1878, enregistré, Léon nommé Jean-Baptiste Catelle, 23 ans, né à Estaimpuis (Belgique), marchand de lait battu à Néchin (Belgique), déclaré coupable de falsification de lait, a été condamné à cinquante francs d'amende.

Le tribunal a en outre ordonné que ledit jugement serait inséré en tête des journaux le Journal de Roubaix et l'Indicateur de Tourcoing et Roubaix, en affiché au nombre de 30 exemplaires dans la ville de Roubaix, le tout à ses frais.

Certifié par le Greffier, soussigné :
LEGRAND.

Vu au parquet :
Pour le Procureur de la République,
GASTON DEVIMBEUX.

BOURSE DE PARIS

26 JUIN

2 0/0.	64 10
4 1/2.	93 80
Emprunts (5 0/0).	103 95

29 JUIN

(Service gouvernemental)

3 0/0.	64 05
4 1/2.	94 25
Emprunts (5 0/0).	103 95

Services particulier du Journal de Roubaix.

Actions Banque de France	3850 00
Société générale	562 00
Crédit foncier de France	910 00
Chemins antrichiens	625 00
Lyon	930 00
Est	557 00
Ouest	592 00
Nord	1216 00
Midi	697 00
Suez	687 00
6 0/0 Péruvien	65 00
Actions Banque ottomane (ancienne)	656 00
Banque ottomane (nouvelle)	570 00
Londres cour	25 31
Crédit Mobilier	200 00
Turc	42 80

DÉPÉCHES COMMERCIALES

Service particulier du Journal de Roubaix

New-York, 29 Juin.

Change sur Londres, 4.87 1/2 ; change sur Paris, 3.15

Valeur de l'or, 117 1/8

Café good fair, 17 1/2

Café good Cargoes, 18 1/4.

Marché ferme.

Dépêches de MM. Schlaeddenhauffen et C°, représentées à Roubaix par M. Bultea-Dessaint.

Havre, 29 juillet.

Ventes 400 b. Marché calme bien tenu.

Liverpool, 29 juillet.

Cotons : Ventes 7.000 b. Marché déprimé.

New-York, 29 juillet.
Cotons : 15 3/8.
Recettes de 3 jours 3.000 b.

Dépêches affichées à la Bourse de Roubaix

Liverpool, 29 juillet.
Ventes 7.000 b. Upland 7 3/8
Orléans 7 9/10.

Havre, 29 juillet.
Ventes 800 b. Louisville juillet 92, septembre 94.

New-York, 29 juillet.
Recettes 3.000 b.

ROUBAIX 28 JUIN 1878.

Bulletin du jour

Deux députés républicains viennent de mourir; ce sont M. Carion, député de la Côte-d'Or, et M. Crespin, député du Loiret. Dans sa séance d'hier, l'Assemblée a revoûssé une proposition de M. Corbin, concernant une souscription de 100,000 fr. au nom de la Chambre en faveur des inondés. Une autre proposition de M. Louis de Saint-Pierre, demandait l'abandon par les députés de quinze jours de leur traitement; elle a été également repoussée. L'Assemblée a adopté le mode d'une souscription personnelle, dont la liste sera déposée sur le bureau, et dont le produit sera remis à la duchesse de Magenta.

D'après les dernières informations de Versailles, le Président de la République a quitté Toulouse, le 28 au matin, pour se rendre à Tarbes. On croit qu'il sera de retour à Versailles vendredi matin. M. Buffet le devancera. Il reviendra, dit-on, demain soir. Un service funèbre pour les inondés du Midi aura lieu probablement demain à la chapelle du château de Versailles. Les députés y assisteront.

On connaît les résultats des scrutins qui ont eu lieu le 27, pour l'élection de quatre conseillers généraux. A Saint-Aubin (Aveyron), M. Cayrade, conservateur républicain, a été élu par 3,148 voix contre M. Cardouzel, conservateur 2,766.

A Carlux (Dordogne) sur 2,118 inscrits, il y a eu 1,582 votants. MM. de Malleville fils et de Montmeja s'étant retirés, M. Marmier a été élu par 1,466 voix. Enfin, le scrutin pour l'élection de deux conseillers généraux dans les cantons de Nyons et Dieulefit (Drôme) ont eu pour résultat : à Nyons, M. Long, conservateur, a été élu par 1750 voix contre 1561 données à M. Richard, républicain. Il y a eu 2311 votants sur 3,792 inscrits. A Dieulefit, M. Morin, conservateur, a été élu par 1,714 voix contre 1,374 données à M. Champin, républicain. Il y a eu 3,110 votants sur 3,660 inscrits.

Les inondations

Le désastre est encore plus grand que l'on ne l'avait d'abord supposé. L'on craint que le nombre des victimes n'aille à deux mille.

A Toulouse seulement il y a plus de neuf cents morts !

On redoute une épidémie !

La Garonne roule dans ses flots de nombreux cadavres. C'est horrible de les voir, et ça et là sur les rives du fleuve on en rencontre dans la vase !

Plus de trois mille maisons sont détruites. On en compte six cents pour Toulouse.

Accoutumé à ne sentir d'autrait que pour les êtres malheureux, il ressentait une sorte de sympathie vague pour ces petits hommes dont chacun disait du mal. Puisque lui Patira était calomnié, pourquoi les pouliquets ne souffriraient-ils point de la même injustice ?

Ce fut tout l'empire de cette idéo que, pour la première fois, l'apprenti de Jean l'Enclume s'aventura aux alentours de la grotte. D'après les récits faits aux veillées, et dont l'écho lui venait par les clients du forgeron, il s'attarda à voir les environs de la grotte illuminée par des vers luisants de prodigieuse grosseur. Il pensait ouïr, du fond de la tâlée de genêts au milieu de laquelle il s'était caché, le bruit du martèlement des faux-monnayeurs. Il n'aperçut rien qu'une petite flamme bleue errant sur une mare bordée d'ajoncs; il n'entendit que le houbolement d'une fressine cachée dans un trou de la roche. Enhardi par la tranquillité du lieu, Patira y revint; il s'approcha plus près de la grotte, et un soir que la pluie le saisit pendant sa promenade, il pénétra dans le couloir de pierre et y dormit d'un profond sommeil que rien ne vint troubler. A partir de ce moment, il visita souvent la grotte. Courché à l'entrée, il voyait le ciel bleu, le soleil déroulant ses diapasons dans leur traîne étincelante. Les fleurs s'ouvraient avec lenteur; les étoiles brillantes; il entendait les

voix du vent dans les ramures, il se rassasiait des senteurs vives des buis verts et des genêts. L'abri qui lui avait été doux le serait pour Hervé. Nul ne chercherait jamais dans cette retraite sauve le fils de monseigneur Tanguy, et dès que se présenterait une occasion favorable, Patira trouverait un asile meilleur pour son protégé. Heureusement la saison devenait belle, les feuilles d'un vert pâle éclataient de fraîcheur printanière, la mousse était douce, les fleurs embaumait. Oui, vraiment, le temps était beau pour les petits, les faibles, les orphelins.

Patira hâta le pas dès que le souveneur de la grotte aux pouliquets eut traversé son esprit. Une demi-heure après avoir quitté les rives de l'étang, il voyait s'ouvrir devant lui la grande grotte sombre. Trois roches formaient l'escalier conduisant à l'entrée. Patira y revint; il s'approcha plus près de la grotte, et un soir que la pluie le saisit pendant sa promenade, il pénétra dans le couloir de pierre et y dormit d'un profond sommeil que rien ne vint troubler. A partir de ce moment, il visita souvent la grotte. Courché à l'entrée, il voyait le ciel bleu, le soleil déroulant ses diapasons dans leur traîne étincelante. Les fleurs s'ouvraient avec lenteur; les étoiles brillantes; il entendait les

voix du vent dans les branches des arbres. Le même journal rapporte un fait qui démontre combien est grande l'obstination des habitants de la plaine de la Garonne en face de l'imminence du danger. Un homme grie M. le maire de Castelsarrasin d'envoyer une barque au secours de ses vieux parents en détresse. On part et l'abordage de la maison réussit; mais les vieillards, sourds à toutes les instances, refusent de se laisser sauver.

A 6 heures du soir, sur la prière de plusieurs habitants du quartier, un militaire et deux marins, père et fils, sont partis pour aller sauver sept personnes qui se trouvaient encore dans la maison Galineau. La barque, emportée avec une effroyable rapidité, est venue se heurter contre des matériaux amoncelés à l'allée Rabaudy, où elle a chaviré. Deux des sauveteurs, l'artilleur et un des marins, se sont accrochés à un arbre sur lequel ils sont montés; l'autre est allé à la nage se mettre sur la che minée de la bergerie; le bâtiment s'est effondré, il s'est encore sauvé à la nage sur un tilleul à côté de la maison de maître. L'autre a été repêché par Gabau, qui a pu l'attraper sous la maison inondée. Les trois sauveteurs ont ainsi passé la nuit, deux sur un arbre et l'autre dans la maison envahie. Hier matin, dès la première heure, on s'est occupé de nouveau du sauvetage de ces pauvres malheureux qui poussaient toujours des cris déchirants de détresse. Deux habiles et courageux marins, les sieurs Auguste Coupeau et Mathieu Calmettes, marins d'Auvillars, cédant aux prières qui leur étaient adressées sont partis avec leur petit embarcation. Ils ont pu heureusement aborder la maison Galineau, qui déjà avait commencé de s'écrouler. Sept personnes sont entrées dans le bateau; de là, ils sont allés sauver l'artilleur et l'un des marins qui était sur l'arbre; puis, enfin, à la maison Longgar, où ils ont sauvé le domestique et le pauvre marin naufragé.

Les détenus du Dépot de mendicité ont tenté de se mutiner dans le but de s'évader; mais quatre des meneurs ont été arrêtés et conduits au Capitole par les hommes de garde. Tout est resté dans l'ordre.

Trois chevaux avaient été abandonnés par un propriétaire dans une écurie inondée, il y a eu 1,582 votants. MM. de Malleville fils et de Montmeja s'étant retirés, M. Marmier a été élu par 1,466 voix. Enfin, le scrutin pour l'élection de deux conseillers généraux dans les cantons de Nyons et Dieulefit (Drôme) ont eu pour résultat : à Nyons, M. Long, conservateur, a été élu par 1750 voix contre 1561 données à M. Richard, républicain. Il y a eu 2311 votants sur 3,792 inscrits. A Dieulefit, M. Morin, conservateur, a été élu par 1,714 voix contre 1,374 données à M. Champin, républicain. Il y a eu 3,110 votants sur 3,660 inscrits.

Trois chevaux avaient été abandonnés par un propriétaire dans une écurie inondée. Le lendemain matin, l'un des chevaux fut trouvé dans une salle du 1^{er} étage de l'hospice, qui avait été évacué la veille. Comment avait-il gagné ce lieu de sûreté ? A quel moment y avait-il grimpé ? On ne le sait pas. Quant aux deux autres, le même instant de conservation leur avait conseillé de chercher un lieu sûr, et ils grimpèrent au galets de la maison où ils étaient remisés. C'est là que le propriétaire a fait rentrer les caisses de l'eau dans la maison, et lorsque après la retraite des eaux, il vint voir si sa maison existait encore.

Un étudiant en médecine raconte au Messager de Toulouse ce traitant : En débordant les décombres d'une maison du quartier de l'Estres, il y a eu 1,582 votants. MM. de Malleville fils et de Montmeja s'étant retirés, M. Marmier a été élu par 1,466 voix. Enfin, le scrutin pour l'élection de deux conseillers généraux dans les cantons de Nyons et Dieulefit (Drôme) ont eu pour résultat : à Nyons, M. Long, conservateur, a été élu par 1750 voix contre 1561 données à M. Richard, républicain. Il y a eu 2311 votants sur 3,792 inscrits. A Dieulefit, M. Morin, conservateur, a été élu par 1,714 voix contre 1,374 données à M. Champin, républicain. Il y a eu 3,110 votants sur 3,660 inscrits.

Trois chevaux avaient été abandonnés par un propriétaire dans une écurie inondée. Le lendemain matin, l'un des chevaux fut trouvé dans une salle du 1^{er} étage de l'hospice, qui avait été évacué la veille. Comment avait-il gagné ce lieu de sûreté ? A quel moment y avait-il grimpé ? On ne le sait pas.

Quant aux deux autres, le même instant de conservation leur avait conseillé de chercher un lieu sûr, et ils grimpèrent au galets de la maison où ils étaient remisés. C'est là que le propriétaire a fait rentrer les caisses de l'eau dans la maison, et lorsque après la retraite des eaux, il vint voir si sa maison existait encore.

Le maire a présenté au maréchal huit habitants qui ont donné des preuves d'un admirable dévouement. Le maréchal s'est fait donner leurs noms. Il a parcouru ensuite à pied toute la partie basse de la ville et la campagne inondée. Il a constaté de grands dégâts. La proposition de la campagne sans abri travaille avec ténacité.

Le maréchal a visité l'hôpital où des blessés, victimes de leur dévouement,

à Castel-Sarrasin on évalue à 200 le nombre des personnes qui ont eu à souffrir de l'inondation.

Le maréchal a remis au maire un secours de 1,500 francs.

Tout le monde fait l'éloge de la conduite du maire.

Le maréchal est allé ensuite jusqu'à Moissac, où il a été reçu par les autorités.

Le maréchal a remis au maire un secours de 1,500 francs.

Le maréchal a remis au maire un secours de 1,500 francs.

Le maréchal a remis au maire un secours de 1,500 francs.

Le maréchal a remis au maire un secours de 1,500 francs.

Le maréchal a remis au maire un secours de 1,500 francs.

Le maréchal a remis au maire un secours de 1,500 francs.

Le maréchal a remis au maire un secours de 1,500 francs.

Le maréchal a remis au maire un secours de 1,500 francs.

Le maréchal a remis